

DRC2501 – Droit de l'entreprise I

Lynda Hubert Ta

Automne 2022

Description du cours

Ce cours constitue une introduction au droit de l'entreprise. Il couvre la notion d'entreprise et ses conséquences sous le Code civil du Québec, la nature et les traits distinctifs des différentes formes juridiques d'entreprises – en s'attardant particulièrement à l'entreprise individuelle, aux sociétés de personnes du Code civil et aux sociétés par actions –, de même que le cadre juridique applicable à différents moments clés de la vie d'une entreprise, comme sa constitution, son financement, sa gestion et sa dissolution. Le cours développe en outre une réflexion sur l'entreprise contemporaine organisée sous forme de groupe de sociétés et sur les défis spécifiques que pose ce type d'organisation.

Objectif du cours

Ce cours vise à initier l'étudiant ou l'étudiante aux principes généraux du droit de l'entreprise et aux principales règles qui gouvernent cette matière au Québec. À l'issue du cours, l'étudiant ou l'étudiante devrait être en mesure de comprendre et d'expliquer l'importance du droit pour la structuration de l'entreprise. Plus particulièrement, il ou elle devrait pouvoir :

- comprendre les notions d'entreprise, de société, de personnalité morale et de groupe de sociétés et en discuter de façon critique ;
- reconnaître et différencier les principales formes juridiques d'entreprises, soit l'entreprise individuelle, les sociétés de personnes (soit la société en nom collectif, 2 la société en commandite et la société en participation) et la société par actions, et en discerner les conséquences juridiques ;
- interpréter et mobiliser les dispositions pertinentes du Code civil du Québec, des Lois québécoise et canadienne sur les sociétés par actions et de la Loi sur la publicité légale des entreprises ;
- analyser et comparer les droits, les responsabilités et les pouvoirs des divers acteurs qui gravitent autour de l'entreprise en fonction de la forme juridique de cette dernière, dans le contexte de la création, de la gestion, du financement et de la dissolution de l'entreprise, ainsi que de ses relations avec les tiers.

Méthode d'enseignement

L'enseignement consistera principalement en des exposés magistraux. Les étudiants et les étudiantes devront se préparer pour chacune des séances en effectuant au préalable les lectures obligatoires assignées.

Méthode d'évaluation

- Un examen de mi-session, préjudiciable, comptant pour 40 % de la note finale et couvrant la matière vue depuis le début du cours. L'examen, d'une durée de trois heures, aura lieu en classe, durant la **semaine du 11 ou du 17 octobre 2022**.

- Un court travail écrit, facultatif et préjudiciable, comptant pour 15 % de la note finale : rédaction d'un court texte d'opinion (max. 500 mots) sur un enjeu d'intérêt public lié au droit de l'entreprise. Ce travail devra être remis au plus tard durant la semaine du **28 novembre 2022**, par l'entremise du Campus Virtuel.
- Un examen final comptant pour 45 % de la note finale (ou pour 60 % en l'absence de travail écrit) et couvrant l'ensemble de la matière du cours. L'examen, d'une durée de trois heures, aura lieu durant la période des examens, entre le **9 et le 22 décembre 2022**.

Le mode de travail est individuel. Les examens se dérouleront à livres ouverts.

Principaux instruments de travail

Matériel obligatoire :

- Recueil de textes (collection de textes jurisprudentiels et doctrinaux) ;
- *Code civil du Québec*, L.R.Q., c. C-1991 ;
- Un ouvrage regroupant les principaux textes législatifs et réglementaires en droit des affaires, dont la *Loi sur les sociétés par actions*, L.R.Q., c. S-31.1 (ci-après LSAQ), la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, L.R.C. (1985) c. C-44 (ci-après LCSA) et la *Loi sur la publicité légale des entreprises*, L.R.Q. c. P-44.1. (Les étudiants et étudiantes pourront se procurer l'un des divers ouvrages existant sur le marché, notamment aux éditions Wilson & Lafleur ou Yvon Blais.)

Matériel recommandé :

- Charlaïne Bouchard et Nabil N. Antaki, *Droit et pratique de l'entreprise - Tome I: Entrepreneurs et sociétés de personnes*, 3e éd., Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2014.
- Raymonde Crête et Stéphane Rousseau, *Droit des sociétés par actions*, 4e éd., Montréal, Éditions Thémis, 2018.

Nicole Lacasse, *Droit de l'entreprise*, 10e éd., Québec, Éditions Narval, 2019.